

786 IMMOBILIER

Société A Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €

106 B, Rue Lambert

97450 SAINT-LOUIS

RCS Saint-Pierre 488 835 737

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

GERANTE DU 16/09/2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le SEIZE SEPTEMBRE, au siège social de la société, Melle Yasmine OMARJEE, propriétaire de la totalité des 80 parts de 100 euros composant le capital social de la société, associée unique de ladite société,

I. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La modification du siège social de la société et modification de la clause 4 des statuts
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

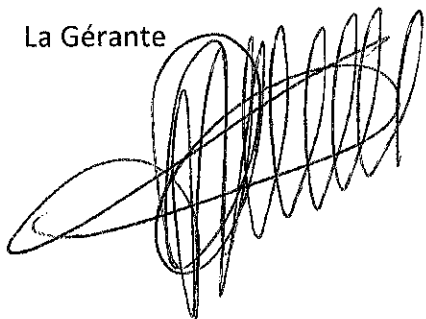
L'associée unique décide de transférer le siège social de la société au 15 Lotissement Canabady – 97410 SAINT PIERRE, à compter du 01/10/2024.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La Gérante



*Copie certifiée conforme
à l'original.*

